

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEAUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :

*Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 22 JUIN 2026 A 13H30

Etalent présents ou représentés :

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard :

Pierre BORIES, Marjorie GONCALVES, Evrard ZAUCHE.

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence :

Nelson CHAUDON, André CAMBI-GOURJON, Alberto CAMAIONE, Marie-Hélène FILHOL FERIAUD, Mireille FOUGASSE, Alain GERMAIN.

D-2026-011

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE

5.2 Fonctionnement des assemblées

Les comptes-rendus des réunions du 15 juin 2026 a été transmis par courriel le 16 juin 2026.

Un exemplaire du compte-rendu est annexé au dossier de la réunion.

Les membres du comité sont invités à se positionner sur le projet de compte-rendu.

Les comptes-rendus sont mis au vote :

Votants : 9

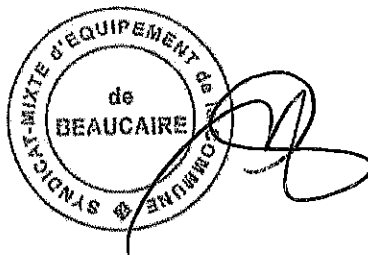
Votes pour : 9

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Suite au vote, les comptes-rendus des comités syndicaux du 24 février 2026 est approuvé à l'unanimité.

Extrait certifié conforme au
Registre des Délibérations
La Présidente,
Marjorie GONCALVES



REÇU EN PREFECTURE

le 30/06/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-253000020-20260622-D_2026_011-

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEAUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

*Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire*

REUNION DU COMITE SYNDICAL LUNDI 15 JUIN 2026 A 16h30

Compte-rendu

ORDRE DU JOUR

- Constitution du comité syndical
- Election du/de la Président.e
- Election du/de la Vice-Président.e
- Approbation du compte-rendu de la réunion précédente
- Délégation de pouvoir du conseil au / à la Président.e pour certains marchés
- Délégation de pouvoir du conseil au / à la Vice-Président.e pour certains marchés
- Points divers :
 - Avancement du projet Smart Logistique
 - Projet de parking poids-lourds

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

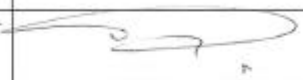
SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

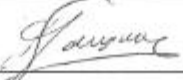
ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège social :

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 avenue de la Croix Blanche
30300 BEUCAIRE

Comité syndical du 15 juin 2026 à 16h30 – Salle du conseil CCBTA

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard	Signature	Pouvoir signature
Lara BOISDET-MAUGER		
Pierre BORIES	Excusé, donne pouvoir à T. J. P. Denis	
Amandine BOULET-MARTI	Excusée	
Jean-Pierre DENIS		
François GAUTHEREAU	Excusé	
Marjorie GONCALVES		
Evrard ZAOUCHE	Excusé, donne pouvoir à T. H. Goncalves.	

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence	Signature	Pouvoir signature
Alberto CAMAIONE		
André CAMBI GOURJON		
Nelson CHAUDON		
Marie-Hélène FILHOL FERIAUD		
Mireille FOUGASSE		
Jean-Marie FOURNIER	Excusé	
Alain GERMAIN		

La Présidente ouvre la séance.

Le nombre de membres présents ou représentés est de 10.

Le quorum étant atteint, la réunion peut se

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEAUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEAUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

POUVOIR

Je soussigné (e) Evrard ZAUCHE donne tout pouvoir à :

M. Yacine GONCALVES

Pour me représenter à la réunion du Syndicat Mixte d'Equipeement de la Commune de Beaucaire qui aura lieu le :

Lundi 22 Juin 2026 à 13h30

dans les locaux de la CCBTA – salle du conseil
1 avenue de la Croix Blanche à Beaucaire

Fait à Nîmes, le 15/06/2026

Signature (précédée de la mention « Bon pour pouvoir »)

Bon pour pouvoir



SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEAUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

POUVOIR

Je soussigné (e) Pierre Denis donne tout pouvoir à :

M. Jean-Pierre DENIS

Pour me représenter à la réunion du Syndicat Mixte d'Equipeement de la Commune de Beaucaire qui aura lieu le :

Lundi 15 Juin 2026 à 16h30

dans les locaux de la CCBTA – salle du conseil
1 avenue de la Croix Blanche à Beaucaire

Fait à Beaucaire, le 15.06.2026

Signature (précédée de la mention « Bon pour pouvoir »)

Bon pour pouvoir

Bon pour pouvoir
Denis

REÇU EN PREFECTURE

le 30/06/2026

Application agréée E.legalite.com

99_DE-030-253000020-20260622-0_2026_011-

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEAUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 15 JUIN 2026 A 16H30

Etaient présents ou représentés :

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard :

Pierre BORIES, Jean-Pierre DENIS, Marjorie GONCALVES, Evrard ZAUCHE.

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence :

Alberto CAMAIONE, André CAMBI-GOURJON, Nelson CHAUDON, Marie-Hélène FILHOL FERIAUD, Mireille FOUGASSE, Alain GERMAIN.

D-2026-005 B **CONSTITUTION DU COMITE SYNDICAL** 5.1. Élection de l'Exécutif

Suite aux élections municipales du 15 mars 2026 et au renouvellement du conseil communautaire de la CCBTA le 16 avril 2026, la CCBTA a désigné de nouveaux élus représentants pour siéger au comité syndical du SMECB par la délibération 26-057 du 27 avril 2026. Cette délibération a été notifiée au SMECB le 04 mai 2026.

Sont nommés en qualité de membre du Comité Syndical pour représenter la CCBTA : Nelson CHAUDON, André CAMBI GOURJON, Alberto CAMAIONE, Marie-Hélène FILHOL FERIAUD, Mireille FOUGASSE, Jean-Marie FOURNIER, Alain GERMAIN.

En conséquence, le Comité Syndical est constitué comme suit :

Communauté de Communes de Beaucaire Terre d'Argence	Chambre de Commerce et d'Industrie Gard
Nelson CHAUDON	Mme Lara BOISDET-MAUGER
André CAMBI GOURJON	M. Pierre BORIES
Alberto CAMAIONE	Mme Amandine BOULET-MARTI
Marie-Hélène FILHOL FERIAUD	M. Jean-Pierre DENIS
Mireille FOUGASSE	M. François GAUTHEREAU
Jean-Marie FOURNIER	Mme Marjorie GONCALVES
Alain GERMAIN	M. Evrard ZAUCHE

Les membres des deux collectivités prennent acte de ces désignations et de la constitution du comité syndical.

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 15 JUIN 2026 A 16H30

Etaient présents ou représentés :

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard :

Pierre BORIES, Jean-Pierre DENIS, Marjorie GONCALVES, Evrard ZAUCHE.

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence :

Alberto CAMAIONE, André CAMBI-GOURJON, Nelson CHAUDON, Marie-Hélène FILHOL FERIAUD, Mireille FOUGASSE, Alain GERMAIN.

D-2026-006 **ELECTION DU PRESIDENT** 5.1. Élection de l'Exécutif

Ainsi constitué, il est proposé d'élire parmi ses membres un.e Président.e dans les conditions prévues aux statuts du SMECB (article 7).

Mme Mireille FOUGASSE la plus âgée des membres du Comité Syndical, prend la présidence comme prévu aux statuts.

Le comité syndical choisit pour secrétaire M. Alain GERMAIN pour ce vote.

M. Jean-Pierre DENIS et Mme Marie-Hélène FILHOL FERIAUD sont nommés assesseurs pour ce vote.

La Présidente donne lecture des statuts et rappelle les dispositions relatives à l'élection du / de la Président.e dans les Syndicats Mixtes.

Il est demandé si des membres du comité syndical souhaitent se présenter au poste de Président.e.

Se portent candidats :

- Mme Marjorie GONCALVES.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

La Présidente invite le comité syndical à procéder à l'élection du / de la Président.e conformément aux dispositions précitées.

Les statuts du SMECB prévoient une élection à bulletin secret. Cependant, un seul candidat se présentant au poste de Président et après échange, les membres du comité décident à l'unanimité de procéder à un vote à main levée pour cette élection.

Nombre de votes exprimés : 10

Majorité absolue : 8

A obtenu : Mme Marjorie GONCALVES : 10 voix

Mme Marjorie GONCALVES ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamée Présidente.

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

*Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire*

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 15 JUIN 2026 A 16H30

Etaient présents ou représentés :

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard :

Pierre BORIES, Jean-Pierre DENIS, Marjorie GONCALVES, Evrard ZAUCHE.

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence :

Alberto CAMAIONE, André CAMBI-GOURJON, Nelson CHAUDON, Marie-Hélène FILHOL FERIAUD, Mireille FOUGASSE, Alain GERMAIN.

D-2026-007 ELECTION DU VICE-PRESIDENT 5.1. Élection de l'Exécutif

Il est proposé d'élire un.e Vice-Président.e parmi ses membres pour la durée prévue aux statuts.

La Présidente nouvellement élue préside cette élection.

Le comité syndical choisit pour secrétaire M. Alain GERMAIN pour ce vote.

M. Jean-Pierre DENIS et Mme Marie-Hélène FILHOL FERIAUD sont nommés assesseurs pour ce vote.

Le président donne lecture des statuts et rappelle les dispositions relatives à l'élection du/ de la Vice-Président.e dans les Syndicats Mixtes.

Il est demandé si des membres du comité syndical souhaitent se présenter au poste de Vice-Président.e.

Se portent candidats :

- M. Alberto CAMAIONE.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

La Présidente invite le comité syndical à procéder à l'élection du / de la Vice-Président.e conformément aux dispositions précitées.

Les statuts du SMECB prévoient une élection à bulletin secret. Cependant, un seul candidat se présentant au poste de Vice-Président et après échange, les membres du comité décident à l'unanimité de procéder à un vote à main levée pour cette élection.

Nombre de vote exprimés : 10

Majorité absolue : 8

A obtenu : M. Alberto CAMAIONE : 10 voix

M. Alberto CAMAIONE ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamé Vice-Président.

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEAUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

*Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire*

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 15 JUIN 2026 A 16H30

Etaient présents ou représentés :

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard :

Pierre BORIES, Jean-Pierre DENIS, Marjorie GONCALVES, Evrard ZAUCHE.

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence :

Alberto CAMAIONE, André CAMBI-GOURJON, Nelson CHAUDON, Marie-Hélène FILHOL FERIAUD, Mireille FOUASSE, Alain GERMAIN.

D-2026-008 APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE 5.2 Fonctionnement des assemblées

Les comptes-rendus des réunions du 24 février 2026 ont été transmis par courriel le 05 juin 2026.
Un exemplaire du compte-rendu est annexé au dossier de la réunion.

Les membres du comité sont invités à se positionner sur le projet de compte-rendu.

Le compte-rendu est mis au vote :

Votants : 10

Votes pour : 10

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Suite au vote, les comptes-rendus des comités syndicaux du 24 février 2026 est approuvé à l'unanimité.

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 15 JUIN 2026 A 16H30

Etaient présents ou représentés :

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard :

Pierre BORIES, Jean-Pierre DENIS, Marjorie GONCALVES, Evrard ZAUCHE.

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence :

Alberto CAMAIONE, André CAMBI-GOURJON, Nelson CHAUDON, Marie-Hélène FILHOL FERIAUD, Mireille FOUGASSE, Alain GERMAIN.

D-2026-009
DELEGATION DE POUVOIR A LA PRESIDENTE
RELATIVE A CERTAINS MARCHES
5.5 Délégations de signature

Il est proposé au comité syndical de donner à la Présidente délégation de pouvoir pour les marchés de travaux, de fournitures et de services d'un montant inférieur aux seuils de procédures formalisées :

- pour les marchés de fourniture et de services (215 000 €HT, seuil connu à ce jour) ;
- et pour les marchés de travaux (500 000 €HT).

Cette délégation porterait sur :

La préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et toute décision concernant les avenants **lorsque les crédits sont inscrits au budget.**

Cette délégation permettrait de faciliter la passation de marchés pour tous besoins utiles relatifs à l'aménagement et à la gestion de la zone industrielle, notamment le dévoiement de réseaux pluviaux et eaux usés de la zone.

Le projet de délégation de pouvoir à la Présidente est soumis au comité.

Votants : 10

Votes pour : 10

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Le projet de délégation de pouvoir à la Présidente est approuvée à l'unanimité.

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 15 JUIN 2026 A 16H30

Etaient présents ou représentés :

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard :

Pierre BORIES, Jean-Pierre DENIS, Marjorie GONCALVES, Evrard ZAOUCHE.

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence :

Alberto CAMAIONE, André CAMBI-GOURJON, Nelson CHAUDON, Marie-Hélène FILHOL FERIAUD, Mireille FOUGASSE, Alain GERMAIN.

D-2026-010
DELEGATION DE POUVOIR AU VICE-PRESIDENT
RELATIVE A CERTAINS MARCHES
5.5 Délégations de signature

Il est proposé au comité syndical de donner au Vice-Président délégation de pouvoir pour les marchés de travaux, de fournitures et de services d'un montant inférieur aux seuils de procédures formalisées :

- pour les marchés de fourniture et de services (215 000 €HT, seuil connu à ce jour) ;
- et pour les marchés de travaux (500 000 €HT).

Cette délégation porterait sur :

La préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et toute décision concernant les avenants **lorsque les crédits sont inscrits au budget.**

Cette délégation permettrait de faciliter la passation de marchés pour tous besoins utiles relatifs à l'aménagement et à la gestion de la zone industrielle, notamment le dévoiement de réseaux pluviaux et eaux usés de la zone.

Le projet de délégation de pouvoir au Vice-Président est soumis au comité.

Votants : 10

Votes pour : 10

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Le projet de délégation de pouvoir au Vice-Président est approuvé à l'unanimité.

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 15 JUIN 2026 A 16H30

Etaient présents ou représentés :

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard :

Pierre BORIES, Jean-Pierre DENIS, Marjorie GONCALVES, Evrard ZAUCHE.

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence :

Alberto CAMAIONE, André CAMBI-GOURJON, Nelson CHAUDON, Marie-Hélène FILHOL FERIAUD, Mireille FOUGASSE, Alain GERMAIN.

POINTS DIVERS

Avancement du projet Smart Logistique

La société Smart Logistique poursuit son projet d'aménagement sur les parcelles BT249 / 279 / 281 / 282 au sud de la zone industrielle.

Un avenant 1 à la promesse unilatérale de vente relative à la prorogation des délais a été signé le 17/03/2026, avec les nouvelles échéances :

Dépôt dossier PC	07/04/2026
Obtention PC purgé de tous recours	31/12/2026
Dépôt dossier loi sur l'eau	07/04/2026
Obtention dossier loi sur l'eau	07/10/2026
Dossier purgé de tous recours	07/12/2026
Obtention d'accords définitifs de prêt	31/12/2026
Signature d'une promesse de bail commercial	30/09/2026
Contractualisation d'une assurance	30/09/2026
Délai de la promesse	31/03/2027

L'entreprise a informé le SMECB avoir déposé les dossiers suivants dans le cadre de la levée des clauses suspensives de la promesse :

- Dossier au titre de la loi sur l'eau (déclaration) le 30/03/2026,
- Dossier de permis d'aménager le 08/04/2026.

L'entreprise a reçu en retour un courrier de la DDTM demandant :

- Une modification du dossier déposé au titre de la loi sur l'eau, projet présenté initialement sous le régime de la déclaration, vers un régime d'autorisation. En effet, le projet portant sur un aménagement de plus de 10000m² sera soumis à autorisation.
- Par ailleurs une consultation de la DREAL devra être réalisée, le projet étant relatif au stationnement de plus de 50 véhicules.
- L'entreprise devra également réaliser une étude faune flore. Le dossier présentera également une demande d'autorisation environnementale.

Cette entreprise a créé un nombre important d'emplois depuis sa création.

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

*Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire*

Projet de parking poids lourds

Le SMECB a lancé un appel à manifestation d'intérêt qui vise à identifier une entreprise en capacité d'investir et d'aménager la parcelle BT280 en vue de la création d'un parking poids-lourds. Ce parking permettra de répondre à la problématique croissante de stationnement anarchique de poids lourds sur la zone industrielle Domitia.

L'appel à manifestation d'intérêt a été publiés sur les sites de la CCBTA et de la CCI Gard le 27/05/2026.

- <https://www.laterredargence.fr/appele-a-manifestation-dinteret-pour-la-creation-dun-parking-poids-lourd-en-zone-domitia-a-beaucaire/>
- <https://business.gard.cci.fr/>

Une publicité a également été réalisée dans les annonces légales de Midi Libre le 10 juin 2026 pour une durée de 15 jours.

La date limite de remise des candidatures est fixée au Vendredi 17 juillet 2026.
L'analyse des offres du Lundi 20 juillet 2026 au Mercredi 30 septembre 2026.

A ce jour, le SMECB a reçu une proposition d'un porteur de projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance.

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEAUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :

*Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 22 JUIN 2026 A 13H30

Etaient présents ou représentés :

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard :

Pierre BORIES, Evrard ZAUCHE.

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence :

Nelson CHAUDON, André CAMBI-GOURJON, Alberto CAMAIONE, Marie-Hélène FILHOL FERIAUD, Mireille FOUGASSE, Alain GERMAIN.

D-2026-012

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2025

7.1 Décisions budgétaires

L'article 242 de la loi de finances pour 2019, modifié par l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024, précise que le compte financier unique (CFU), qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion doit être adopté au plus tard au titre de l'exercice budgétaire 2026. Le CFU est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable.

Les conditions de mise en place du CFU ont été levées par le SMECB par :

- le délibéré favorable à l'adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 le 17 janvier 2024
- et la mise en place de la télétransmission des actes financiers le 24 septembre 2025.

La Président(e) présente aux membres du Comité Syndical le compte financier unique 2025 du budget du SMECB. Il s'établit comme suit :

<i>Montants HT</i>	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT / SOLDE
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Fonctionnement	35 956,39€	36 430,00 €	+473,61 €
Investissement	20 360,46 €	17 707,00 €	- 2 653,46 €
RESULTAT DE CLOTURE			
Résultat fonctionnement n-1		53 365,33 €	+53 838,94 €
Résultat d'investissement n-1		175 993,31 €	+173 339,85 €

La Présidente sort de la salle pour que le Comité puisse délibérer.

Le Vice-Président prend la présidence pour ce vote.

Il est proposé au comité syndical d'approuver le compte financier unique du SMECB.

Le compte financier unique 2025 est soumis au vote :

Votants : 8

Votes pour : 8

Votes contre : 0

REÇU EN PREFECTURE

le 30/06/2026

Application agréée E-legalite.com

71_CG-030-253000020-20260622-D_2026_012-

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEAUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

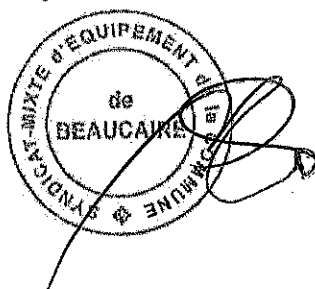
Siège Social :

*Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire*

Abstentions : 0

Le compte financier unique 2025 du SMECB est approuvé à l'unanimité.

Extrait certifié conforme au
Registre des Délibérations
La Présidente,
Marjorie GONCALVES



REÇU EN PREFECTURE

le 30/06/2026

Application agréée E-legalite.com

71_CG-030-253000020-20260622-D_2026_012-

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEAUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :

*Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 22 JUIN 2026 A 13H30

Etaient présents ou représentés :

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard :

Pierre BORIES, Marjorie GONCALVES, Evrard ZAOUCHE.

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence :

Nelson CHAUDON, André CAMBI-GOURJON, Alberto CAMAIONE, Marie-Hélène FILHOL FERIAUD, Mireille FOUGASSE, Alain GERMAIN.

D-2026-013

VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE (BS) 2026

7.1 Décisions budgétaires

Le SMECB a adopté un budget primitif par délibération D-2026-004 du 24 février 2026.

Le compte financier unique n'ayant pas été voté à cette date, il n'a pas été possible d'intégrer le résultat de fonctionnement et d'investissement à ce budget.

Suite au vote du compte financier 2025 du SMECB, le / la Président(e) propose aux membres du Comité Syndical le budget supplémentaire 2026, incluant le résultat de l'année 2025. Il s'établit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
RESULTAT DE L'EXERCICE		
Fonctionnement	0	53 838,94 €
Investissement	17 638,80 €	173 339,85 €

Les dépenses inscrites ici correspondent aux restes à réaliser de l'exercice précédent.

Soit un budget supplémentaire en suréquilibre en section de fonctionnement et en suréquilibre en section d'investissement, après intégration des reports, prise en compte du résultat de l'exercice 2025, faisant suite à la délibération précédente.

Il est proposé au comité syndical d'approuver le Budget Supplémentaire du SMECB 2026.

Le budget supplémentaire 2026 est soumis au vote :

Votants : 9

Votes pour : 9

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Le budget supplémentaire 2026 du SMECB est adopté à l'unanimité.

Extrait certifié conforme au
Registre des Délibérations
La Présidente,
Marjorie GONCALVES

